BULLETIN D'INSCRIPTION

CAP SUR GRENADE 4 Octobre 2025

☐ 5 km : 10 €
☐ Course nature 8 km : 12€
☐ Randonnée : 8 €
☐ 10 km : 14 €
☐ Course nature 17 km : 18 €
☐ Animations enfants 750 m ou 1500 m : gratuit

À noter: Les inscriptions sont majorées de 2€ le jour de la course sauf pour la randonnée.

☐ Je souhaite rester pour le repas après la course, sous réserve de places disponibles et m'engage à le régler auprès d'Enfile tes baskets au **plus tard le dimanche 28 septembre 2024.**

Les engagements par courrier se feront à l'aide du bulletin d'inscription jusqu'au **Mercredi 1 octobre 2025** accompagné du **PPS au format papier** et du règlement à l'ordre de « Enfile tes baskets ».

➲ **Bulletin à envoyer à** : Mr Laurent PIGATTO, 30 rue des Demoiselles 31330 ONDES.

Nom : Prénom : Date de naissance :
Sexe : M F Catégorie : Adresse :
Code postal : Ville : Téléphone :
E-mail :
N° Licence :
N° PPS (obligatoire) :

Club ou association : Nom de l'équipe :

Personne à contacter en cas d'urgence :
Nom - Prénom :
N° de Téléphone de la personne à contacter :

La responsabilité des organisateurs étant engagée, aucune inscription ne sera enregistrée sans la présentation d'une licence de fédérations agrées FFA de l'année en cours ou la saisie du numéro de Parcours Prévention Santé (PPS) en ligne sur pps.athle.fr .

Je déclare avoir pris connaissance, sur le site internet de l'organisateur, de l'intégralité du règlement de l'épreuve et je l'accepte.

Fait à Le

Signature obligatoire :

Autorisation parentale pour les mineurs :
Je soussigné(e),
exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur (Nom, prénom)
né(e) le / / .

- Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé relatif à l'état de santé du sportif mineur et que chacune des rubriques a donné lieu à une réponse négative. A défaut, le sportif mineur devra produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport datant de moins de 6 mois afin de valider son inscription. Ledit questionnaire de santé est accessible sur https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043488605
- Autorise le mineur sportif à participer à une des épreuves de CAP sur Grenade (courses route de 5 km ou 10 km, ou courses nature 8 km ou 17 km, ou randonnée 8 km) ou animations enfants du 5 octobre 2024 et dégage la responsabilité des organisateurs en cas de défaillance physique de sa part.

Signature obligatoire :